



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service urbanisme et aménagement

Affaire suivie par : Patrick GALLOIS
Contact : 02 54 55 76 48
patrick.gallois@loir-et-cher.gouv.fr

Blois, le **13 JUIN 2023**

Le préfet de Loir-et-Cher

à

Monsieur le Président du Tribunal
Administratif d'Orléans
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS Cedex 1

Ref : EP/PV/Montrieux

PJ : Le résumé non technique, la demande de permis
de construire

Objet : Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire relatif à la réalisation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Montrieux-en-Sologne.

La SAS Photosol Développement a déposé une demande de permis de construire en vue de la réalisation d'un parc photovoltaïque, d'une puissance de 5,1 MWc, sur la commune de Montrieux-en-Sologne.

Compte-tenu de la puissance, ce projet fait l'objet d'une étude d'impact. Par conséquent, en application des dispositions de l'article L.123-2 du code de l'environnement, il doit être soumis à enquête publique.

Dans cette perspective, je vous prie de bien vouloir désigner un commissaire enquêteur qui sera chargé de conduire cette enquête publique.

L'enquête publique devrait se dérouler à compter du 28 août 2023.

Pour le préfet,
Le directeur départemental des territoires adjoint,

Patrice FRANÇOIS